



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**CRDP ALSACE**

Ce document a été numérisé par le CRDP  
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets  
d'Examens de l'enseignement  
professionnel

**Mention Complémentaire Aide à domicile****E3 - Accompagnement et aide à la personne  
dans la vie relationnelle et sociale**

Epreuve Orale : Durée 45 min. – Coef. 3

NUMERO DU CANDIDAT : .....

CRITERES D'EVALUATION		EVALUATION DU CANDIDAT				NOTE CANDIDAT
		Dossier	Exposé	Entretien	Barème	
<b>SAVOIRS ASSOCIES</b>	- environnement social des publics - cadre juridique, institutionnel et relationnel de l'aide à domicile, ... - notions de droit appliqué au secteur professionnel			X	/4	
<b>COMPETENCES</b>	<b>L'élève doit être capable :</b>	Dossier	Exposé	Entretien	Barème	
<b>C12 – Conseiller, négociateur.</b> <b>C22 – Etablir un bilan de situation.</b>	<b>1°) Précision et pertinence des informations</b> • d'énoncer les besoins des personnes, • de justifier les moyens mis en œuvre, • de justifier son rôle dans le dispositif, • d'argumenter ses propositions, • de proposer des solutions alternatives, • de négocier avec la personne, famille, autres intervenants, employeur.	X	X	X	/4	
<b>C14 – S'intégrer dans un projet, dans une équipe de travail.</b>	<b>2°) Analyse des situations</b> • de présenter le cadre d'exercice professionnel • de justifier l'intervention au domicile (besoins, action), • de participer à l'élaboration et au suivi d'un projet, • de situer sa fonction et la limite de ses compétences, • de participer au travail de l'équipe.	X	X	X	/2	
<b>C11 – Créer une situation d'échanges.</b>	<b>3°) Réflexion face au jury :</b> • de prendre du recul par rapport à l'action menée, • d'exposer des difficultés et/ou les satisfactions rencontrées. • d'établir une relation adaptée avec le jury, • d'écouter et de donner des réponses adaptées, • de s'exprimer correctement.		X	X	/3	
<b>C13 – Rendre compte aux interlocuteurs concernés.</b>	<b>4°) Discretion professionnelle :</b> • de respecter l'anonymat des personnes impliquées dans l'exposé, • de ne pas porter de jugement de valeurs.	X	X	X	/2	
<b>C44 – Mettre en œuvre des activités de maintien de la vie sociale et de loisirs.</b>	<b>5°) Choix de l'activité :</b> • choisir une activité en fonction des ressources, des potentialités, faits et objectifs, • justifier ses choix.	X		X	/3	
Capacité à s'inscrire dans la méthodologie de l'intervention de l'aide à domicile (Prise en compte des fiches d'appréciation de la PFMP au domicile privé, voir note au jury)					/2	
<b>Pénalités de – 2 points maxi si le dossier comporte trop de fautes et/ou des erreurs de syntaxe</b>		<b>TOTAL →</b>				<b>.... /20</b>
<b>Justification de la note si celle-ci est inférieure à 10/20</b>		(en points entiers ou 1/2 point)				

JURY :

Nom, Prénom :  
Signature,Nom, Prénom :  
Signature,